



LES CONFÉRENCES

GÉRARD-PARIZEAU

9<sup>e</sup> conférence  
PASCAL BONIFACE

## La diplomatie du pétrole

*Le 8 avril 2008*

Série Université de Montréal

Université   
de Montréal

Pour sa neuvième édition, l'invité de marque des Conférences Gérard-Parizeau est M. Pascal Boniface, directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques et professeur à l'Institut d'études européennes de l'Université Paris 8.

Chevalier de l'Ordre national du mérite, chevalier de la Légion d'honneur, M. Boniface est spécialiste des questions stratégiques et s'intéresse à la place centrale des questions énergétiques dans les politiques des États et à leur rôle névralgique en matière de relations internationales. Sa conférence intitulée **La diplomatie du pétrole** analyse la politique des États-Unis en matière d'approvisionnement du pétrole et son impact géopolitique d'hier à aujourd'hui. M. Boniface porte un regard expert et rétrospectif sur les événements pour évaluer les causes et les effets sentis au Moyen-Orient, en Amérique latine et, plus récemment, en Afrique.

Son souci d'informer, d'éclairer, de présenter des visions multiples des grands enjeux de l'actualité internationale offre des pistes de réflexion pour mieux comprendre la complexité du monde moderne dans lequel nous évoluons et susciter débats et réflexions critiques pour mieux y participer.

Les Conférences Gérard-Parizeau

9<sup>e</sup> conférence

**Pascal Boniface**

***La diplomatie du pétrole***

Le 8 avril 2008

Série Université de Montréal

## PRIX ET CONFÉRENCES GÉRARD-PARIZEAU

### Gérard Parizeau: l'homme

Le Fonds Gérard-Parizeau est placé sous le signe d'un homme qui, par sa double carrière d'homme d'affaires et d'historien, lui a donné *ipso facto* sa vocation. Professeur à l'École des hautes études commerciales de Montréal, courtier d'assurances dont le cabinet deviendra l'un des plus importants au Canada, Gérard Parizeau commençait, à l'automne de sa vie, une carrière dont l'œuvre éclaire de façon originale, des chapitres moins connus de l'histoire du Québec, notamment celle de la bourgeoisie canadienne-française du XIX<sup>e</sup> siècle.

### Le comité et les lauréats du prix Gérard-Parizeau

Le Comité responsable du Fonds Gérard-Parizeau, constitué de représentants de HEC Montréal (dont le directeur), de l'Université de Montréal (dont le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales) et des membres de la famille Parizeau, attribue un prix d'excellence et organise une conférence publique, alternativement dans les champs de l'assurance, de la finance et de l'économie, et dans celui de l'histoire et des sciences sociales.

Chaque année, le Comité détermine les règles d'attribution du prix, celles qui s'appliqueront à la conférence publique, et désigne les membres du jury. HEC Montréal et l'Université de Montréal organisent, en alternance, ces événements.

En 2008, entrant dans sa neuvième année, le Prix Gérard-Parizeau a voulu, pour faire écho aux 400 ans de la fondation de la Ville de Québec, que ce prix soit attribué à un chercheur dont les travaux portent sur l'histoire du rayonnement de la société et de la culture française en Amérique du Nord. Le lauréat fut monsieur Denis Vaugeois, historien, éditeur et président des éditions du Septentrion. Monsieur Vaugeois est l'auteur de plusieurs ouvrages qui portent principalement sur la présence française en Amérique, les Amérindiens et les Juifs. Soulignons notamment, «La mesure d'un continent», «Champlain» et «L'indien généreux».

Rappelons que le premier prix fut attribué en 2000 dans le domaine de l'assurance au Québec. Le récipiendaire en fut M. Jean-Marie Poitras, le fondateur du groupe La Laurentienne.

En 2001, le comité responsable décida qu'en filiation avec les ouvrages de Gérard Parizeau, l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle québécois serait le domaine choisi pour l'attribution du prix. Le jury consacra les travaux du professeur Gérard Bouchard, historien à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Le Prix Gérard-Parizeau revint en 2002 à l'assurance et à la gestion des risques, cette fois pour l'enseignement et la recherche. Il fut attribué au professeur Georges Dionne de HEC Montréal.

En 2003, le comité responsable détermina que le prix serait accordé dans le champ de l'histoire économique et sociale du Québec. Le professeur Brian Young du Département d'histoire de l'Université McGill en fut le récipiendaire.

Le Prix Gérard-Parizeau a voulu reconnaître, en 2004, une contribution exceptionnelle dans le domaine de la politique économique; le lauréat fut le professeur Bernard Fortin du Département d'économie de l'Université Laval.

En 2005, le Prix Gérard-Parizeau a voulu souligner une œuvre exceptionnelle et une implication sociale dynamique, dans l'ouverture du vaste et difficile champ de l'histoire des sciences au Québec; le lauréat fut le professeur Yves Gingras du Département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal.

En 2006, le comité responsable décerna le Prix au professeur Henry Mintzberg, titulaire de la Chaire Cleghorn en gestion de la Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill.

Exceptionnellement, en 2007, pour souligner le 100<sup>e</sup> anniversaire de HEC Montréal, le Prix Gérard-Parizeau est attribué pour une autre année consécutive à quelqu'un qui s'est distingué dans le champ de l'économie. La lauréate fut la professeure Suzanne Rivard, titulaire de la Chaire de gestion stratégique des technologies de l'information à HEC Montréal.

## Les conférences publiques

La conférence publique, qui attire toujours un large public, a lieu le jour où le Prix Gérard-Parizeau est attribué. Neuf de ces conférences se sont déroulées et le texte de chacune d'elles a été publié.

1<sup>re</sup> conférence (série HEC Montréal), le 4 avril 2000

M. Michel Crouhy

*La gestion du risque de crédit et la stabilité du système financier international*

2<sup>e</sup> conférence (série Université de Montréal), le 20 mars 2001

M. Gérard Noiriel

*L'historien face aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle.*

*Mondialisation des échanges et crise des États-nations*

3<sup>e</sup> conférence (série HEC Montréal), le 10 avril 2002

M. Philipp Jorion

*La gestion des risques après le 11 septembre 2001*

4<sup>e</sup> conférence (série Université de Montréal), le 3 avril 2003

M. Alain Touraine

*La globalisation, réalités, idéologies et déclin*

5<sup>e</sup> conférence (série HEC Montréal), le 6 avril 2004

M. Claude Castonguay

*Les pensions : un sujet d'inquiétude ?*

6<sup>e</sup> conférence (série Université de Montréal), le 14 avril 2005

Le président Fernando Henrique Cardoso

*Rapports Nord-Sud dans un contexte d'équilibre en mutation*

7<sup>e</sup> conférence (série HEC Montréal), le 5 avril 2006

M. Claude Bébéar

*L'investissement international et la souveraineté des États.*

8<sup>e</sup> conférence (série HEC Montréal), le 11 avril 2007

M. Jacques Parizeau

*Entre l'innovation et le déclin : l'économie québécoise à la croisée des chemins.*

9<sup>e</sup> conférence (série Université de Montréal), le 8 avril 2008  
M. Pascal Boniface  
*La diplomatie du pétrole.*

## PRÉSENTATION DU LAURÉAT DENIS VAUGEOIS

**Par Marie-Hélène Parizeau, professeure titulaire, Faculté de philosophie, Université Laval et Chaire de recherche du Canada en bioéthique et en éthique de l'environnement**

Ce qui suit est un court hommage à Monsieur Denis Vaugeois à l'occasion de la remise du Prix Gérard Parizeau en histoire 2008 et qui souligne, par son thème, les 400 ans de la fondation de la ville de Québec.

Être dans l'histoire, y participer au plein sens du terme, dans la trame de son récit, mais aussi dans l'action. Avoir ainsi deux visages : l'historien et l'homme politique. L'historien avant tout nous intéresse ici. Trouver, cartographier, raconter, dire les lieux et les agissements, participer au processus de la commémoration et de la construction des peuples, plus particulièrement du Québec.

On pourrait dire que le travail d'historien de M. Denis Vaugeois relève du parcours d'un homme libre, entre autres des attaches universitaires et des querelles d'écoles, et qui va au-delà des sentiers battus tant dans son travail d'historien que dans son métier d'éditeur.

Coureur des bois à sa façon, il est à la recherche de nos histoires métissées avec les Indiens. Cartographe précis, il retrace les allées et venues françaises et européennes sur le vaste territoire d'Amérique. Presque dessinateur, lorsqu'il jalonne ses ouvrages d'une iconographie riche et séduisante. Explorateur, lorsqu'il découvre des sources historiques méconnues comme l'histoire des juifs en Nouvelle-France, ou l'affaire du sauf-conduit de 1790, qui est devenu traité, ou encore sur les traces de l'expédition Lewis et Clark jetant un autre regard sur la fondation des États-Unis. Pédagogue, lorsqu'il raconte et présente de façon complète et accessible l'histoire du Québec et du Canada pour nos enfants. Analyste critique enfin, il sait ramener l'analyse politique sur des sujets apparemment bien connus et contrôlés, comme son ouvrage sur les acteurs, les institutions et les frontières du Québec de 1792.

«Tenace, il l'est de façon admirable... Il est ferme, inflexible, déterminé. Il observe, calcule et note. Il relève les plus petits détails... Qu'est-ce qui l'anime? La soif de l'argent? C'est bien peu probable. La gloire? Il ne joue pas les humbles, mais, s'il

soigne son image, il le fait certes pour la postérité, mais plus encore pour le roi et la France»<sup>1</sup>. Oui, c'est de Samuel de Champlain dont je parle. C'est ainsi que M. Denis Vaugeois le décrit dans l'introduction de son beau livre. M'en voudra-t-il de terminer sur une certaine ressemblance de caractère, de méthodes et de projets avec Champlain?

Si Samuel de Champlain est tout à son projet de colonisation de la Nouvelle-France avec les qualités que l'on lui sait, pourrait-on dire alors que Denis Vaugeois est tout à son projet de redonner l'histoire aux Québécois amnésiques, parce que le futur se nourrit aussi du passé?

<sup>1</sup> R. Litalien, D. Vaugeois (sous la direction), 2004, *Champlain. La naissance de l'Amérique française*, Nouveau Monde éditions, Septentrion.

## **PRÉSENTATION DU CONFÉRENCIER PASCAL BONIFACE**

**Par Louise Béliveau, doyenne de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et vice-rectrice adjointe aux études supérieures de l'Université de Montréal**

J'ai le grand privilège de vous présenter notre conférencier d'aujourd'hui, M. Pascal Boniface. M. Boniface est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et docteur d'État en droit international public. Je ne vous brosserai pas le portrait exhaustif de toute sa carrière, mais tout simplement vous en donner les grandes lignes.

M. Boniface enseigne à l'Institut d'Études Européennes de l'Université Paris 8, et il est Directeur de l'IRIS, Institut de relations internationales et stratégiques. L'IRIS a pour objectif de contribuer à la recherche et au débat sur les questions stratégiques, de créer un lieu de dialogue et de réflexion qui regroupe des spécialistes de plusieurs horizons professionnels et philosophiques, et de mettre cette expertise au service de la pédagogie. Ces objectifs sont tout à fait en lien avec l'ensemble de l'œuvre de M. Boniface. Spécialiste de géopolitique, des questions stratégiques, de sécurité et de rapports de force mondiaux, ses travaux visent à contribuer à la compréhension de ce monde extrêmement complexe dans lequel nous vivons, de même qu'à susciter débats et réflexions critiques. On y sent un souci d'informer, d'éclairer, de présenter des visions multiples des grands enjeux de l'actualité internationale. Et ce, pas seulement pour les grands intellectuels, mais aussi pour tous ceux qui s'intéressent à l'État du monde. Ainsi, en plus de diriger des ouvrages de référence comme la «Revue internationale et stratégique et l'Année stratégique», il a écrit ou dirigé la publication d'une quarantaine d'ouvrages. Notons simplement les derniers, «50 idées reçues sur l'état du monde » paru en 2007 et l'«Atlas du monde global», coécrit avec Hubert Védrine, qui est paru en France en mars 2008.

M. Boniface a aussi publié de très nombreux articles dans des revues internationales de géopolitique, en plus d'agir comme éditorialiste pour une variété d'hebdomadaires et de quotidiens, et d'être appelé régulièrement à intervenir dans les médias, écrits et audiovisuels.

Son expertise l'a amené à agir comme conseiller auprès du gouvernement français, et, entre autres, comme membre du Conseil consultatif pour les questions de désarmement de l'ONU. Ses nombreuses contributions sont bien reconnues,

puisque M. Boniface est Chevalier de l'Ordre national du Mérite et de l'Ordre national de la Légion d'honneur.

Bonne conférence.

## **LA CONFÉRENCE**

C'est toujours un plaisir de venir à Montréal surtout quand on quitte la neige à Paris pour retrouver le soleil à Montréal. Mais, si c'est toujours un plaisir, c'est aujourd'hui un honneur qui m'est fait de devoir présenter cette conférence dans le cadre du Prix Gérard-Parizeau. J'en sens l'importance et je me sens un peu sous-dimensionné par rapport à ceux qui m'ont précédé dans cette tâche. Je remercie très sincèrement les organisateurs de cette conférence de m'avoir confié cette rude mission dont j'espère pouvoir m'acquitter.

En tous les cas, je suis très sensible à l'honneur qui m'est fait d'être dans un cadre aussi prestigieux. Le comité organisateur m'a donc demandé de plancher sur la diplomatie du pétrole et de voir quel est l'impact des questions pétrolières sur les questions internationales et surtout sous l'angle américain.

### **Rôle des États-Unis**

Les États-Unis jouent en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle un rôle tout à fait exceptionnel sur la scène internationale. Il n'y a pas de monde multipolaire dans la mesure où aucun autre pôle de puissance ne peut se comparer aux États-Unis qui n'ont ni pairs ni compétiteurs réels. Ils sont réellement le premier empire à l'âge global. Il serait pourtant inexact d'en tirer comme conclusion que le monde est unipolaire. De l'Irak à l'Afghanistan, du Venezuela à l'Iran, Washington ne parvient pas dans de nombreuses occasions à imposer ses décisions. Dans un monde globalisé, il peut y avoir une puissance supérieure aux autres, cela ne lui permet pas pour autant d'imposer sa volonté. La prééminence ne débouche pas sur la suprématie, encore moins sur l'hégémonie. Le monde n'est ni multipolaire, ni unipolaire, il est global. Dans un monde global, l'unilatéralisme qui provient de l'illusion unipolaire conduit à l'impasse.

## Dépendance des États-Unis au pétrole

La place exceptionnelle des États-Unis dans le monde se retrouve également en matière énergétique. Avec moins de 5 % de la population de la planète, les États-Unis représentent 25 % de la consommation totale d'énergie. Mais ils sont également producteurs de 19 % de l'énergie fabriquée dans le monde. Les États-Unis sont donc une puissance énergétique globale, fortement consommatrice, mais également importante productrice et tout en étant une importante importatrice. Mais, il y a une situation particulière pour le pétrole; la dépendance américaine est devenue plus forte vis-à-vis de l'extérieur. Les États-Unis sont une puissance énergétique en mutation. Ils sont passés du statut du premier exportateur mondial de pétrole, ce qu'ils furent jusqu'au début de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle à celui d'importateur net. En 1950, les États-Unis sont autosuffisants en matière de pétrole. Dès le milieu des années 50, ils consomment plus qu'ils ne produisent. Les États-Unis deviennent donc dépendants des importations. En 1974, lors du premier choc pétrolier, ils produisent 520 millions de tonnes et en importeraient 280. En 1979, lors du second choc pétrolier, ils en produisent 490 millions et en importent 400. Aujourd'hui, les importations représentent 2/3 de la consommation nationale.

Les États-Unis possèdent 2 % des réserves mondiales du pétrole. Le Koweït et les Émirats Arabes Unis en possèdent chacun 8 %, l'Irak 12 % et l'Arabie Saoudite plus de 20 %. Le golfe arabo-persique devrait représenter entre 54 et 67 % des exportations mondiales de pétrole en 2020.

Le 31 janvier 2006, le Président Bush déclarait que les Américains étaient drogués au pétrole et qu'il fallait réduire de trois quarts la dépendance vis-à-vis des importations du Proche-Orient. En 2001, le *National Energy Policy Development Group* présidé par le vice-président Cheney, avait déjà publié un plan national sur l'énergie dit plan Cheney qui met l'accent sur la croissance de la demande en énergie et le problème de sécurité des approvisionnements, notamment la dépendance stratégique des États-Unis vis-à-vis du pétrole importé. La situation n'a donc guère changé en cinq ans.

La plupart des grandes tensions de la géopolitique contemporaine sont liées à la problématique énergétique, notamment à propos du pétrole et du gaz qui couvrent 60 % des besoins mondiaux. D'un côté, les États consommateurs d'hydrocarbures tentent de sécuriser leurs approvisionnements. Cela débouche sur une compéti-

tion pour la maîtrise des ressources. Les États producteurs ou détenteurs de grandes réserves voient leur importance stratégique augmenter et refusent de plus en plus de voir leur puissance énergétique se transformer en dépendance stratégique. Ils essaient d'inverser leur rapport de force en leur faveur. Guerre d'Irak, bras de fer entre l'Occident et l'Iran, nationalisation des compagnies pétrolières au Venezuela, chantages et pressions exercées par la Russie par l'intermédiaire de *Gazprom* ont été autant d'épisodes récents qui mêlaient énergie et affrontements géopolitiques. Les ressources en énergie fossile, qu'on parle du pétrole ou du gaz sont concentrées géographiquement de façon inégale, le sont dans des zones géopolitiquement instables et se raréfient alors qu'elles représentent toujours un enjeu majeur. L'offre en énergie est vouée à plafonner alors que la demande reste exponentielle, qu'elle vienne des pays déjà consommateurs ou des géants émergents qui deviennent importateurs comme la Chine et l'Inde.

Le modèle de vie américain est tourné autour du pétrole. L'habitat, la conception des villes, la faible qualité des transports publics, et leur faible attractivité auprès du public, l'assimilation de la voiture à la liberté individuelle font que l'automobile a une place beaucoup plus importante dans l'imaginaire et dans la vie sociale aux États-Unis qu'en Europe. Les véhicules utilitaires sportifs (VUS), très critiqués en Europe représentaient 56 % des nouvelles immatriculations sur le marché américain en 2004. Sur les 20 millions de barils de pétrole que consomment chaque jour les Américains, 13 sont consacrés aux seuls secteurs du transport et 1,6 million pour le transport aérien, qui représente 12 % du total du secteur des transports.

### **Enjeu stratégique du pétrole**

Les États-Unis se sont lancés dans la guerre d'Irak pour contrôler le pétrole de ce pays qui possède 10 % des ressources mondiales prouvées de l'or noir. Sans doute avez-vous entendu à de nombreuses fois cette affirmation péremptoire. Je ne la partage pas. On ne saurait expliquer le déclenchement d'une guerre, comme toute décision internationale, par une motivation unique. En outre, si le pétrole avait été la priorité absolue des États-Unis, il eut été pour eux plus simple de s'entendre avec Saddam Hussein, qui aurait été certainement ravi d'être réintégré dans la communauté internationale en échange de l'accès des États-Unis au pétrole irakien. Il aurait volontiers accepté d'abandonner les partenaires russes, canadiens ou européens qui lui restaient pour s'ouvrir à des partenaires américains, si cela avait été possible.

Saddam Hussein aurait été heureux de se voir proposer ce qu'on a accordé par la suite à Khaddafi. Mais l'environnement géopolitique n'était pas le même.

On peut par ailleurs constater qu'aujourd'hui, la production pétrolière de l'Irak est moins forte qu'avant le déclenchement de la guerre. Réduire la guerre d'Irak à ses aspects pétroliers est donc faux. C'est une idée reçue. Mais comme toutes idées reçues, elle se base sur certaines réalités. La première est tout simplement que les justifications mises en avant par les États-Unis pour cette guerre se sont toutes avérées fausses, pour ne pas dire mensongères. Il n'y avait pas d'armes de destructions massives en Irak. On n'exporte pas la démocratie par la guerre. Le terrorisme n'a pas reculé, mais est au contraire en progression. Il n'est dès lors pas étonnant que le public accorde une crédibilité moins forte aux propos officiels et cherche ailleurs. Les mensonges officiels suscitent les théories de complot.

Le pétrole a toujours été un enjeu stratégique majeur pour les États-Unis, à un point tel qu'on a pu parler de diplomatie pétrolière. Le président Bush, le vice-président Cheney, le secrétaire au commerce à l'époque Donald Evans, la conseillère nationale de sécurité Condoleeza Rice étaient personnellement et professionnellement liés à l'industrie pétrolière. Quatorze des vingt-cinq plus grands contributeurs de la campagne présidentielle de George W. Bush provenaient des industries énergétiques. Événement plus spectaculaire encore, après la chute de Saddam Hussein le 9 avril 2003, le seul bâtiment de Bagdad qui a été protégé de façon efficace fut le ministère du Pétrole. Le musée national contenant des richesses archéologiques inestimables a lui été livré au pillage. De nombreux Irakiens, mais également de nombreux Arabes, y ont vu un signe de mépris à l'égard de leur culture, voire une volonté d'humilier et d'effacer les traces de leur grandeur passée. Ils y ont surtout vu la confirmation que l'appropriation du pétrole irakien était la priorité numéro un du président Bush et de son équipe.

Mais la véritable motivation des États-Unis pour se lancer dans cette guerre était bien plus large. Il s'agissait tout simplement d'une ambition géostratégique de refaçonner la carte du Proche-Orient et de remodeler les régimes arabes. Le but affiché était de les rendre démocratiques, proaméricain et amicaux à l'égard d'Israël. Le pétrole était une composante importante, mais pas principale et encore moins unique de la décision américaine de se lancer dans une guerre contre l'avis de la communauté internationale.

La guerre du Golfe de 1990-1991 avait évidemment une composante pétrolière, affichée d'ailleurs franchement (alors qu'elle avait été occultée en 2003, d'où le

renforcement des soupçons tendant à faire du pétrole le motif de la guerre par les responsables américains de l'époque). L'Irak ne pouvait pas contrôler les réserves pétrolières du Koweït et menacer celles d'Arabie Saoudite. Mais là encore, réduire cette guerre à son aspect pétrolier serait passablement réducteur et au final, contraire à la réalité. Le respect du droit international, de la Charte de l'ONU, la protection d'un petit État, le refus de l'acquisition d'un territoire par la force et encore moins l'acceptation de l'annexion d'un pays par un autre et l'espoir, fut-il déçu par la suite, de la mise en place d'un nouvel ordre mondial après la fin de la guerre froide, explique la quasi-unanimité autour de cette opération militaire légale.

### **Pétrole américain**

Pétrole et États-Unis, le couple est ancien. Le pétrole détient historiquement un rôle important pour les États-Unis. Les premières grandes entreprises américaines appartiennent au secteur pétrolier.

La découverte des premiers champs pétrolifères aux États-Unis dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle a marqué les esprits. Le succès récent du film *There Will Be Blood*, primé plusieurs fois aux Oscars, est une nouvelle illustration de la puissance et de la vivacité de ce grand mythe fondateur de la culture américaine. Ce type de représentation a également l'avantage de nous rappeler une évidence : les États-Unis sont un pays riche en pétrole. Mais un pays grand consommateur d'or noir et qui est passé du statut d'exportateur à celui d'importateur.

Pour autant, la relation entre puissance publique et industrie pétrolière n'a pas toujours été au beau fixe. On ne peut dire que l'industrie pétrolière fait la loi ou a toujours fait la loi aux États-Unis. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les parlementaires américains créèrent la première législation *antitrust*. Le *Sherman Antitrust Act* de 1890 visait à restreindre la puissance de grands groupes agissant en situation de quasi-monopole sur le territoire américain.

Parmi les grands groupes visés plus ou moins directement par les législateurs, on trouve les grandes « majors » pétrolières de l'époque. La plus importante et la plus connue d'entre elles est très certainement la *Standard Oil*. Cette société fut finalement démantelée en 1911, après avis de la Cour suprême et au titre du *Sherman Act*.

Le pétrole américain a joué un rôle considérable dans les victoires alliées, dans les deux guerres mondiales.

La décision du Japon d'attaquer les États-Unis à Pearl Harbor a largement été motivée par la décision américaine d'embargo total des exportations de pétrole vers le Japon, en juin 1941.

Pour des pays européens comme le Royaume-Uni ou la France, l'enjeu de l'approvisionnement en pétrole est antérieur à la Seconde guerre mondiale. Pour les États-Unis en revanche, l'importance des réserves nationales a permis de ne pas se soucier de cette question avant le lendemain de cette guerre.

Même si la question pétrolière ne fait pas officiellement partie des sujets abordés lors de la conférence de Yalta (qui se termine le 11 février), le fait que Roosevelt se rende seulement trois jours après la fin de cette conférence en Arabie Saoudite pour y signer un accord de partenariat avec *Ibn Seoud* montre que cette question est déjà prééminente à l'époque. Sur le fond, cet accord est relativement simple : les États-Unis offrent leur protection à l'Arabie Saoudite en échange de la garantie de l'accès à leur pétrole.

En 1948, Truman prit très vite position, aux côtés de la minorité juive américaine, en faveur de la création de l'État d'Israël. Les services du département d'État, dirigés à l'époque par George Marshall, s'opposèrent fortement à cette position du président, arguant du risque qu'il y avait de s'aliéner les pays arabes de la région. L'argument pétrolier faisait partie de leur réflexion à tous, mais pour Truman, la défense de l'État d'Israël était supérieure aux intérêts pétroliers et il ne céda pas à son secrétaire d'État.

La première affaire sérieuse sur fond de conflit pétrolier remonte au début des années 1953 et à l'opération Ajax. Mossadegh avait entrepris la nationalisation des activités pétrolières sur son sol, notamment celles de l'*Anglo-Iranian Oil Company*, touchant ainsi en plein cœur les intérêts Britanniques dans la région. S'ensuivit une chute drastique de la production iranienne de pétrole, menaçant ainsi indirectement les intérêts américains. Américains et Britanniques décident en 1953 d'unir leurs efforts et organisent, par le biais de la CIA (*Central Intelligence Agency*), la destitution de Mossadegh. Revenu au pouvoir, le Shah d'Iran se montrera beaucoup plus conciliant avec les intérêts occidentaux dans son pays, concédant en particulier des licences très avantageuses à cinq compagnies pétrolières américaines.

En 1973, pour la première fois, le baril de pétrole est brandi comme arme par les pays producteurs, ligüés au sein de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de

pétrole). La nouveauté de cette situation oblige les États-Unis à imaginer une nouvelle riposte. En particulier, leur vieille alliance avec l'Arabie Saoudite est remise en question par les positions offensives prises par le roi Fayçal. À court terme, les États-Unis s'emploient diplomatiquement à limiter les baisses de production dans les pays exportateurs, mais aussi à diversifier leur approvisionnement vers l'autre grand pays producteur de la région qui n'a, lui, pas pris part aux revendications, l'Iran. C'est cette translation stratégique, résultat du premier choc pétrolier, qui est mise à mal par le second choc pétrolier de la fin des années 1970 déclenché par la Révolution islamique en Iran.

Dès le milieu des années 1970, les États-Unis décident de mettre sur pied une production nationale d'énergie nucléaire importante. Néanmoins, ces velléités seront coupées nettes et pour des années par la catastrophe de Three Miles Island en mars 1979 et par celle, plus lointaine mais encore plus dramatique, de Tchernobyl en 1986. Pour autant, Washington ne se lance pas dans une politique d'économies d'énergies ou de «chasse au gaspi» (gaspillage) comme en Europe. La voiture, l'avion restent les modes privilégiés de transport. Le train, les transports en commun ne se sont pas développés.

### **Golfe persique – Préoccupation géopolitique**

Fin 1979, deux évènements géopolitiques majeurs vont modifier la donne stratégique, le premier est la révolution iranienne qui amène à Téhéran un régime violemment hostile aux États-Unis. Le second est l'invasion soviétique de l'Afghanistan qui met l'armée rouge en position de poser une menace directe sur le golfe Persique et l'approvisionnement pétrolier du monde occidental. Le Golfe va alors devenir une préoccupation géopolitique majeure pour les États-Unis à la fin du mandat du président Carter. Ce dernier a créé une force d'intervention pour le Golfe la *Rapid Deployment Joint Task Force*. Dans son discours sur l'État de l'Union de janvier 1980, Jimmy Carter déclare que «toute tentative d'une puissance extérieure de prendre le contrôle du golfe Persique sera considérée comme une attaque contre les intérêts vitaux des États-Unis et sera repoussée par tous les moyens nécessaires y compris militaires». Diego Garcia va être transformé en base majeure et les États-Unis vont considérablement renforcer leur dispositif militaire de la région.

En juillet 1986, le pétrole descend en dessous des 10 dollars le baril : c'est le «contre-choc pétrolier». Il s'explique d'abord par l'ouverture de nouveaux champs pétrolifères dans la mer du Nord, mais aussi parce qu'en Alaska ou en Sibérie, la

quantité de pétrole produite a fortement augmenté, pesant ainsi sur les prix. Ce «contre-choc» pétrolier est également le fruit de la volonté américaine de saper l'économie soviétique très dépendante à l'époque des revenus que lui procure la vente de son pétrole. L'action conjointe, menée avec l'Arabie Saoudite et demandant à celle-ci d'ouvrir ses vannes de pétrole, permet en effet une baisse drastique des prix mondiaux.

Le thème de la sécurité énergétique avait été mis en avant après le choc pétrolier de 73-74 et le deuxième choc pétrolier de 79 après la chute du régime du Shah d'Iran. Ces préoccupations vont être reléguées au second plan dans les années 90 jusqu'au 11 septembre 2001.

La chute du prix du baril qui s'élevait à 15 dollars au début du siècle a même créé l'illusion d'une énergie bon marché et accessible.

Après les attentats du 11 septembre, la nécessité de réduire la dépendance à l'égard du Proche-Orient va revenir au premier plan. Les préoccupations relatives à la protection des transports, oléoducs, gazoducs, voies maritimes vont également être renforcées. Les deux tiers du transport pétrolier mondial se faisant par voie maritime, la marine américaine est devenue garante de la libre circulation du pétrole. Pourtant, le Proche-Orient ne représente que 15 à 20 % des importations totales de pétrole américain.

C'est l'un des principaux paradoxes de la stratégie pétrolière américaine. Au moment même où elle renforce son dispositif militaire dans le Golfe, (Bahreïn, Qatar), elle essaie de réduire sa dépendance de cette région par crainte de son instabilité stratégique et de l'éventuelle poussée des sentiments anti-américains. Mais Washington ne s'interroge pas sur le lien entre le renforcement de son dispositif militaire et la montée de l'antiaméricanisme. Pourtant, dans le pacte du Quincy de 1945, il avait bien prévu qu'il n'y aurait pas de présence militaire américaine directe sur le sol saoudien. Et l'on sait que c'est bien le déploiement massif de troupes américaines dans le royaume Wahabite lors de la guerre du Golfe de 1990-1991 qui a conduit Ben Laden à rompre avec les États-Unis et à passer de statut d'allié fidèle à celui de plus farouche ennemi.

## Politique énergétique

Si l'«hyper puissance» est aujourd'hui très loin d'avoir atteint les limites de ses capacités, elle n'en reste pas moins confrontée à des modalités de mises en concurrence énergétiques actives (de la part de la Chine et de la Russie surtout, même si ces deux acteurs restent mus par des logiques respectives différentes) doublées d'instabilités et de mouvances politiques régionales qui peuvent se révéler inquiétantes à terme pour ses intérêts (affirmation d'une «vague rouge» en Amérique latine, instabilités politiques prégnantes au Moyen-Orient, mises en concurrence déterminantes en Afrique comme en Asie centrale, etc.).

La donne pétrolière pose en effet bien des questionnements aux Américains aujourd'hui. Consommant près de 25 % du pétrole commercialisé à travers le monde, et important quelque 60 % de leurs besoins énergétiques (soit 12 millions de barils par jour avec un besoin quotidien de 20-22 millions), les États-Unis sont dans une situation de dépendance énergétique extrême. Et le fait que le baril de pétrole dépasse aujourd'hui le prix des 115 dollars, alors qu'il était six fois moins cher à la veille de l'invasion de l'Irak, n'est bien entendu en rien pour arranger les perspectives économiques d'un pays chez lequel certains experts n'hésitent pas à déceler une récession. S'ajoute de surcroît à cela le fait que les BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) ont aujourd'hui un impact non feint sur la croissance mondiale, puisqu'ils ont des besoins qui participent considérablement à l'accroissement de la demande énergétique à l'international.

La Chine importait 3 millions de tonnes de pétrole en 1994, 22 en 1996, 60 millions en 2000. Sur l'effet de l'augmentation de la circulation automobile, la consommation devrait progresser de 80 % entre 2000 et 2010. La compétition sino-américaine pour le pétrole est visible au Proche-Orient (où elle explique partiellement le débat sur l'Iran) et en Afrique où on ne peut comprendre le traitement du problème du Darfour si on exclut la donne pétrolière soudanaise.

L'enjeu énergétique, au premier rang duquel on retrouve toujours le pétrole, est ainsi fondamental. Il n'aura de surcroît probablement jamais été autant théorisé et débattu que depuis l'entrée en fonction de l'Administration Bush en 2001, et ce, même s'il a pu néanmoins apparaître de manière récurrente dans le débat américain depuis l'onde de choc créée par le second choc pétrolier.

Deux grandes évolutions apparues récemment dans l'opinion publique américaine ont conduit à élargir le champ d'action de la politique énergétique. La première

est la vraie prise de conscience des enjeux écologiques et du réchauffement climatique (symbolisée notamment par le film d'Al Gore, le prix Nobel qui lui a été décerné ainsi qu'au GIEC, etc.). Ainsi, les projets d'exploitation de réserves pétrolières importantes de l'Alaska se heurtent aux farouches oppositions des défenseurs de l'environnement. La seconde est la prise de conscience des dangers de la dépendance géopolitique et de ses conséquences.

Premier constat : les États-Unis s'efforcent d'économiser leurs réserves de pétrole en achetant à l'étranger. Cette tendance n'est en rien nouvelle, puisqu'elle prévalait déjà dans les années 1930, quand Washington cherchait à prétendre au partage du gâteau pétrolier moyen-oriental au même titre que les puissances de l'époque. Mais elle prend un sens particulier aujourd'hui, à un moment où les principaux partenaires pétroliers des États-Unis sont les suivants : le Canada (17 % des approvisionnements pétroliers), le Mexique (13 %), le Venezuela (11 %), l'Arabie Saoudite (10 %), le Nigeria (9 %), ou encore l'Algérie (5 %). La stratégie américaine repose ainsi toujours sur le « contrôle », plus ou moins direct, de ces États-clés. Les moyens déployés pour assurer ce dispositif sont quant à eux de diverses natures : investir dans les compagnies nationales ; maintenir, voire renforcer, de bonnes relations diplomatiques avec ces États et assurer une protection militaire en échange d'un accès privilégié aux ressources pétrolières. C'est ce qui explique que les pays d'où proviennent les importations américaines fassent l'objet d'une attention politique et stratégique soutenue de la part de Washington, étant donné les risques économiques, sociaux et militaires qui pèsent sur ces régions. La sécurisation des approvisionnements et la militarisation des infrastructures pétrolières constituent ainsi, plus que jamais, des priorités pour Washington qui relie ces questions aux défis pour sa sécurité nationale.

Les États-Unis ont longtemps cru pouvoir compter sur la forte dépendance des pays producteurs à l'égard de leurs revenus pétroliers (du fait de l'absence de diversification de leur économie), doublée d'un affranchissement par rapport aux mécanismes du marché et à la stabilisation des relations avec les pays de l'OPEP. Pourtant, l'une des principales limites que l'on peut déceler au niveau de la politique étrangère américaine réside dans les relations tendues qu'entretiennent les États-Unis avec un certain nombre d'États producteurs, aux rangs desquels on retrouve la Russie, l'Iran ou même le Venezuela. Dans le cas précis de ce dernier, il est frappant de constater l'écart entre le discours et les actes. D'un côté, Hugo Chavez lance des diatribes enflammées aux relents antiaméricains ; de l'autre, G. W. Bush critique vivement Hugo Chavez, au point de vouloir placer le pays de ce dernier sur la liste des pays terroristes. Pourtant, les États-Unis restent à l'heure

actuelle le premier client du Venezuela : les liens d'interdépendance économique atténuent donc, dans ce cas précis, les risques directs de conflits politiques. Mais ce double discours, pour le moins contradictoire, peut tout aussi bien s'observer à l'échelle d'un État comme l'Arabie-Saoudite, qui constitue un partenaire de premier plan pour les États-Unis bien qu'étant conforme à une idéologie (le wahhabisme) peu compatible avec les conceptions américaines.

### Sécuriser les routes du pétrole

Les États-Unis se heurtent également à de nouveaux nationalismes pétroliers.

Dans un article publié en mars 2007, le *Financial Times* prenait note de l'émergence sur la scène internationale de sept «nouvelles sœurs». Ces nouvelles «majors» pétrolières sont les instruments de la diplomatie pétrolière des pays producteurs. Les liens entre puissance publique et industrie pétrolière sont ici encore plus clairs que dans le cas américain puisqu'ils sont tout simplement capitalistiques : ce sont pour la plupart des entreprises nationalisées. Ces entreprises sont *Saudi Aramco* (Arabie Saoudite), *Gazprom* (Russie), *CNPC* (Chine), *NIOC* (Iran), *PDVSA* (Venezuela), *Petrobras* (Brésil) et *Petronas* (Malaisie). Ces nouveaux acteurs ont la mainmise sur les réserves pétrolières immenses de leur pays. Ils peuvent décider en outre de leur niveau de production.

C'est ainsi que, fortes de ces constatations, les autorités américaines ont planché sur une réorientation de la stratégie énergétique américaine globale, doublée de l'adoption d'un cadre législatif destiné à préparer les États-Unis aux défis énergétiques et environnementaux du monde de demain.

La politique américaine vise toujours à encourager l'expansion et la diversification de l'approvisionnement américain en énergie, aussi bien du point de vue des zones de production que des acteurs. Disposant des deux tiers des réserves prouvées de pétrole, le Moyen-Orient constitue une zone stratégique de première importance sur le plan énergétique. Pourtant, les États-Unis souhaitent progressivement s'en détourner, conscients qu'ils sont de la grande dépendance qu'ils ont à l'égard des pays de la zone. L'instabilité politique et militaire du Moyen-Orient, et plus particulièrement de l'Irak, couplée aux incertitudes entourant le programme nucléaire iranien, les ont ainsi amenés à diversifier leurs partenaires. S'ajoute à cela le fait que les risques d'attentats visant des infrastructures pétrolières et la sécurité de certaines zones stratégiques (tel le détroit d'Ormuz)

conduisent les États-Unis à déployer d'importants moyens financiers et militaires destinés à sécuriser les « routes » du pétrole et les infrastructures énergétiques. La diversification des fournisseurs s'est également traduite par la recherche de partenaires extérieurs à l'OPEP. L'annonce faite en mars 2008 par l'organisation en question de maintenir son niveau de production inchangé pour l'année à venir ne pouvant que conforter les Américains dans cette stratégie visant à élargir le panel de ses fournisseurs.

Dans le cas de l'Amérique du Nord, la fiabilité du commerce énergétique est renforcée par la proximité géographique. La prévisibilité des conditions d'investissement créée par l'ALENA et l'interconnexion des réseaux de gazoducs et d'oléoducs assurent une relative fiabilité des sources d'approvisionnement.

À ce titre, la signature en 1992 du traité instaurant l'Association de Libre-échange nord-américain (ALENA) peut être vue comme un acte fort de la diplomatie américaine du pétrole. Aujourd'hui, le Canada et le Mexique représentent en effet 30 % des importations américaines de pétrole.

C'est donc vers l'Afrique que se tourne désormais le regard des Américains, celle-ci pouvant à terme constituer le deuxième pôle d'approvisionnement des États-Unis après le Moyen-Orient. Si le continent noir fournit actuellement 15 % du pétrole consommé aux États-Unis, ce pourcentage devrait atteindre 25 % au cours des dix prochaines années. Bien que les estimations varient, on estime que les réserves de pétrole africaines représentent 7 à 9 % des réserves mondiales, soit un total de 80 à 100 milliards de barils. En 2006, les importations américaines du Nigeria et d'Angola dépassaient celles des achats à l'Arabie Saoudite. Et, signe révélateur, dès janvier 2002, les États-Unis ont mis sur pied un groupe chargé de la politique pétrolière africaine, le *African Oil Policy Initiative Group* (AOPIG). Suite à quoi, la politique étrangère américaine a défini le golfe de Guinée comme une « zone d'intérêt vital » en 2002, et accéléré sa réconciliation avec la Libye. Ces régions voient ainsi affluer les capitaux américains en quête de régions pétrolières « pacifiées » et ouvertes aux investissements étrangers.

Le golfe de Guinée, qui ne représente à ce jour que 5 % de la production mondiale, possède un potentiel de développement très important. L'exploitation s'opère par l'entremise de joint-ventures ou au travers de contrats de partage de production entre compagnies pétrolières nationales et compagnies internationales. Les distances vers l'Amérique du Nord sont en effet plus courtes et plus directes que depuis le Moyen-Orient. La bonne qualité du pétrole africain et son bas taux de soufre con-

stituent par ailleurs des avantages auxquels il convient d'ajouter que la majeure partie des producteurs de cette région, hors Nigeria, n'appartiennent pas à l'OPEP. La plupart des gisements sont off-shore, facilitant non seulement le transport maritime, mais permettant aussi la continuité de la production en cas d'instabilité dans les pays concernés.

Cependant, les événements survenus depuis 2002 dans le delta du Niger, et au cours desquels des manifestants ont pris d'assaut les installations pétrolières et causé leur fermeture temporaire, illustrent aussi les limites de la démonstration. Cette offensive énergétique se double d'un accroissement de la présence militaire américaine en Afrique. Pour rappel, en 2002, Washington a créé à Djibouti, le *Combined Joint Task Force-Horn of Africa* afin de lutter contre le « terrorisme » et d'améliorer la sécurité dans la région. Pour le golfe de Guinée, qui nous intéresse plus directement, les États-Unis manifestent un vif intérêt pour installer une base avancée à São-Tomé. Ils attachent de même une attention particulière au Cap Vert, archipel sud des Canaries, afin de faire usage des ports et aéroports et surveiller ainsi le golfe de Guinée.

### **Pétrole et environnement**

Il faut noter enfin le rapport du vice-président D. Cheney, publié en mai 2001, et qui reposait sur trois objectifs affichés :

1. l'approvisionnement énergétique doit être sûr ;
2. il doit être bon marché ;
3. il doit être respectueux de l'environnement.

Si la publication de ce rapport marquait un tournant dans la prise de conscience américaine de l'existence d'un problème énergétique, il ne doit cependant pas faire oublier les aspects économiques et sécuritaires que les autorités américaines confèrent toujours, et ce, de manière prioritaire, au pétrole. Le plan Cheney préconisait une vaste politique de relance des investissements pour construire d'ici à 2020 les infrastructures nécessaires : 6 000 kilomètres d'oléoducs et de gazoducs, 400 000 kilomètres de lignes à haute tension et 1 300 à 1 900 nouvelles centrales électriques. Symbole de cette prise de conscience, *Set America Free*, un *think tank* créé en 2004, rassemblant des « faucons », des organisations conservatrices et des écologistes, propose un plan de 12 milliards de dollars d'investissements fédéraux sur quatre ans pour développer le marché des véhicules hybrides utilisant des ressources immédiatement disponibles sur le territoire américain.

L'*Energy Policy Act* du 8 août 2005 prévoit pour sa part la relance du nucléaire, la mise en place de subventions et de crédits d'impôt en faveur de la recherche pétrolière, le recours au « charbon propre » et l'utilisation de nouvelles énergies. Il s'est ensuivi de l'*Energy Bill II* ou *Gasoline for America's Security* du 11 octobre 2005. Ce cadre législatif prévoit des délais plus courts pour la délivrance d'autorisations d'exploitation, des normes environnementales moins exigeantes pour faciliter la construction de nouvelles raffineries, ou encore des subventions pour l'éthanol comme additif ou carburant de substitution.

Lors de son discours sur l'État de l'Union du 31 janvier 2006, G. W. Bush a déclaré vouloir réduire la dépendance des États-Unis à l'égard du pétrole importé. Il a fixé comme objectif de réduire de 75 %, avant 2025, la consommation américaine de pétrole en provenance du Moyen-Orient et de développer des sources d'énergies alternatives.

On a eu surtout le sentiment que George W. Bush faisait une promesse agréable aux oreilles de ses concitoyens.

Il faut plus y voir un discours de politique intérieure. George W. Bush flattait la partie la plus droitière du camp républicain qui critique le principe même d'une dépendance à l'égard de pays jugés par elle susceptibles de financer le terrorisme avec l'argent du pétrole. Il chantait également une mélodie douce aux oreilles de ceux qui, du côté gauche de la sphère politique, sont sensibles au thème de réchauffement climatique et prônent une modération dans la consommation d'énergie. Le problème est qu'ici, comme sur d'autres points, la crédibilité de George W. Bush est contestée.

Un discours d'autant plus intéressant, important, et révélateur qu'il ne rejoignait plus entièrement le discours fait par son père, le 11 septembre 1990, à l'adresse du Congrès. G. H. Bush, qui avait alors le mérite de la franchise, parlait en effet plutôt à cette époque de la nécessité qu'il y avait pour le Congrès de valider et de financer l'effort de guerre américain en faveur de la libération du Koweït, étant donné que c'était de surcroît un bon moyen pour Washington d'avoir un accès direct et facilité aux importantes réserves pétrolières de la Péninsule arabique.

Bush fils ira cependant encore plus loin puisque, dans le cadre de l'*Advanced Energy Initiative*, il a annoncé, le 21 février 2006, sa volonté de voir construire de nouvelles centrales nucléaires d'ici à la fin de la décennie. L'énergie nucléaire ne fournit en effet que 20 % de l'électricité américaine, mais le *Global Nuclear Energy*

*Partnership* (GNEP) devrait changer la donne : il s'agit d'un partenariat international visant à développer la production de combustible, sans risque de prolifération.

Enfin, dernier élément en date : le 19 décembre 2007, l'*Energy Independance & Security Act* a émis des normes légales de réduction de la consommation d'essence pour les véhicules légers et l'obligation de produire 136 milliards de litres de combustibles biosynthétiques en 2022 de manière à réduire les importations pétrolières.

## Conclusion

De nombreuses études prévoient une forte augmentation de la demande en énergie des États-Unis sur les 20 prochaines années (+ 50 % d'ici 2025). Pour ambitieuse que soit la nouvelle politique énergétique lancée par les États-Unis, ses résultats actuels laissent présager d'une poursuite de l'augmentation de ses importations pétrolières dans un futur proche. La réorientation géographique de la politique énergétique en direction de l'Afrique du Nord (Algérie, Libye) et de l'Afrique subsaharienne (golfe de Guinée) illustre la volonté américaine de faire de l'Afrique un centre de gravité énergétique alternatif au Moyen-Orient. Des mesures de grande ampleur de conservation énergétique et d'investissement dans le développement de sources d'énergies alternatives devraient en effet être menées pour réduire la dépendance, voire le chantage énergétique, auquel sont confrontés les États-Unis. Une urgence, à un moment où Washington sait devoir anticiper les coups que pourraient chercher à lui porter des rivaux qui placent petit à petit leurs pions sur l'échiquier international, comme l'illustre très bien aujourd'hui l'exemple chinois.